



AUCAME
Caen Normandie

OBSERVATOIRE
SOLIDARITÉS
TERRITORIALES
AUCAME



Contrat de ville 2024-2030 de Caen la mer

Diagnostic

vol.2/2



Mai 2024

Sommaire

Rappel du contexte	3
Rappel de la méthode	4
Étrangers	5
Éducation	7
Niveau de formation	9
Employabilité	11
Chômage	13
Précarité professionnelle	16
Mobilité	18
Commerces et services	21
Numérique	23
Activités économiques	25
Santé	28
Insécurité	31
Ce que ne disent pas les statistiques	33
Les enjeux qui ressortent du diagnostic	35

Le contrat de ville 2015-2023 de Caen la mer arrivant à son terme, la Communauté urbaine a mandaté l'AUCAME pour réaliser le diagnostic du prochain contrat de ville. Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'**observatoire des solidarités territoriales de Caen la mer** dont la gestion et l'animation sont assurées par l'Agence d'urbanisme. La maîtrise d'ouvrage du diagnostic a été assurée par la Communauté urbaine sous le pilotage des élus référents¹ de l'observatoire réunis au sein d'un Comité de suivi associant Caen la mer, les Villes de Caen, Hérouville Saint-Clair et Colombelles, l'Etat et l'AUCAME.

Pour réaliser le diagnostic, l'Agence d'urbanisme a exploité principalement « **les données sur les quartiers de la politique de la ville (QPV)** » mises en ligne sur le site Internet de l'INSEE. Produites à l'échelle des QPV, les informations concernent de nombreux domaines comme la démographie, la population, l'éducation, le logement, les revenus, la précarité, la pauvreté, le chômage, l'emploi ou le tissu économique. Malheureusement, tous les domaines ne sont pas couverts. Ainsi, il n'existe pas de statistiques par QPV sur la santé, le numérique ou l'insécurité, des thématiques pourtant cruciales pour les habitants des quartiers. Cette carence empêche d'apprécier et d'objectiver la situation.

Au-delà des statistiques, Caen la mer a souhaité interroger les habitants pour recueillir leur avis et apprécier leur ressenti sur la vie dans les QPV (approche qualitative). La **concertation citoyenne** est ainsi apparue comme une opportunité pour compléter et valider le diagnostic.

Deux grandes actions ont été organisées :

- Un atelier participatif sur les enjeux des quartiers avec les Conseils-citoyens le 16 mars 2023,
- Un partenariat avec l'IRTS Normandie Caen pour interroger des habitants dans les quartiers (une centaine d'entretiens réalisés au printemps 2023).

Ces travaux ont permis aux habitants d'exprimer leur ressenti sur la situation et la vie dans les quartiers. Les éléments ont été intégrés dans le **diagnostic** pour affiner et enrichir l'analyse. Ce dernier est annexé au contrat de ville de Caen la mer, mais pour en faciliter la lecture, l'AUCAME a souhaité le publier sous la forme d'une note d'observation accessible sur le site Internet de l'Agence d'urbanisme. Cette note fait l'objet de 2 volumes en raison de la taille du diagnostic.

La présente publication est le second volume de la note d'observation.



¹ Rodolphe THOMAS (pour Caen la mer), Sophie SIMONNET (pour la Ville de Caen), Lamia MEKKAOUI (pour la Ville d'Hérouville Saint-Clair) et Annie LEMARIE (pour la Ville de Colombelles).

Rappel de la méthode

Pour identifier les spécificités des QPV de Caen la mer, l'AUCAME a constitué un panel de **13 villes de comparaison**. Les villes ont été choisies en fonction de leur position dans l'armature urbaine, de leur localisation géographique, mais aussi des similitudes qu'elles présentent avec Caen. Les grands pôles urbains retenus sont Angers, Brest, Caen, Dijon, Le Havre, Le Mans, Nantes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen et Tours (classé par ordre alphabétique).

Les 13 villes formant le panel de comparaison totalisent 106 QPV dans la géographie prioritaire 2015-2023. Pour apprécier les spécificités des quartiers prioritaires de Caen la mer, plusieurs centaines d'indicateurs ont été mobilisés et analysés. La méthode utilisée repose sur l'**indice de spécificité** calculé en divisant la valeur médiane des QPV de Caen la mer par celle des 106 quartiers prioritaires du panel de comparaison.

Dans le diagnostic, les indices de spécificité sont synthétisés sous forme de **compteurs** pour apprécier visuellement (et facilement) la situation des quartiers prioritaires de Caen la mer.

La graduation est la suivante :



Quand un indicateur a une connotation positive (ex. le niveau de vie), la situation est favorable lorsque la valeur est élevée.

La situation est inverse lorsque l'indicateur a une connotation négative (ex. le taux de chômage) : plus la valeur est faible, plus la situation est favorable.

Si l'appréciation est subjective (ex. une part élevée de personnes âgées est-elle bénéfique pour un quartier ?), la graduation se fait de la plus petite à la plus grande valeur.

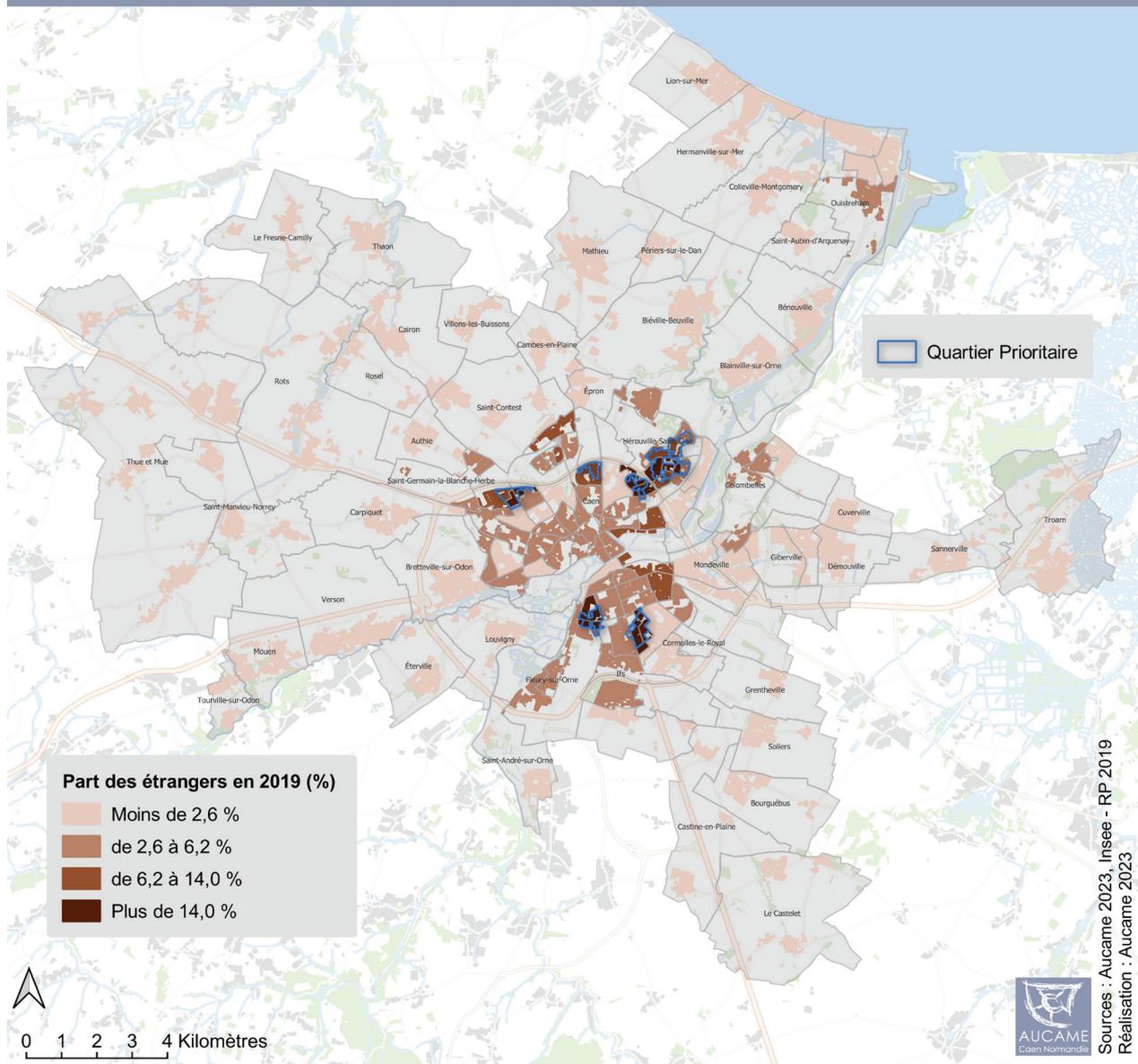
Dans la présentation du diagnostic, seuls les **Compteurs** révélant une spécificité des QPV de Caen la mer sont représentés. Un indicateur sans camembert signifie que la situation des QPV de l'agglomération caennaise est proche de celle des quartiers prioritaires des autres villes du panel de comparaison.

Pour éclairer les enjeux, certains indicateurs font l'objet d'encadrés indiquant les **données par QPV**. Les quartiers prioritaires sont alors classés par valeur décroissante de l'indicateur afin de pouvoir identifier les quartiers prioritaires où la situation est la plus prégnante.

INTERPRETEZ MALIN !

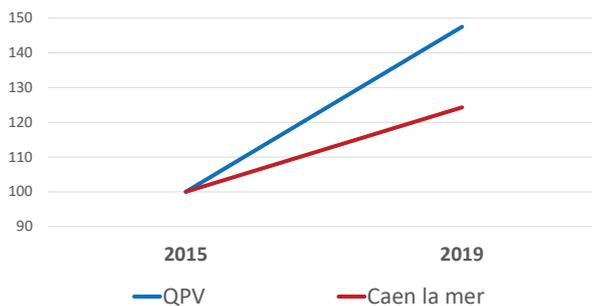
La « Méthode » est détaillée pages 5 à 8 du volume 1 du « Diagnostic du contrat de ville 2024-2030 » de Caen la mer. Les encadrés « Calculez malin ! » permettent de comprendre comment sont calculés les indicateurs (médiane, indice de spécificité...) et la façon de les interpréter.

Population de nationalité étrangère



PERSONNES ÉTRANGÈRES

(en % de la population, hors Calvaire Saint-Pierre - Indice base 100 en 2015)



QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

20 % de ménages étrangers¹

Caen la mer : 4 %



23 % d'immigrés dans la population¹

Caen la mer : 6 %



31 % des étrangers ont moins de 15 ans¹

Caen la mer : 16 % (ensemble de la population)

Source : INSEE, recensement de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer)

Traitement AUCAME

1 Médiane des 6 QPV de Caen la mer

UNE PART ÉLEVÉE DE PERSONNES ÉTRANGÈRES

En 2019, 20 % des ménages des QPV de Caen la mer sont étrangers, contre 4 % sur l'ensemble de la Communauté urbaine (5 fois plus). Sur le territoire, les personnes de nationalité étrangère vivent surtout dans l'agglomération, mais elles se concentrent dans les quartiers prioritaires. La part est globalement plus élevée que dans les autres QPV du panel de comparaison. Dès leur création, ces grands quartiers ont toujours accueilli des populations immigrées provenant majoritairement d'Afrique du Nord et d'Europe du Sud. Beaucoup ont été naturalisées depuis, leurs enfants étant nés français. En 2019, un quart de la population est immigrée, c'est-à-dire étrangère ou née à l'étranger, la part étant de 6 % sur Caen la mer. Au sein de l'agglomération, Hérouville Saint-Clair est considérée comme la Ville aux 80 nationalités du fait de la diversité des populations immigrées. Ces dernières années, les personnes de nationalité étrangère sont de plus en plus nombreuses dans les quartiers prioritaires de la Communauté urbaine.

DONNÉES PAR QPV

POPULATION ÉTRANGÈRE EN 2019

(En % des ménages)

- La Guérinière : 25 %
- Pierre-Heuzé : 23 %
- La Grâce de Dieu : 21 %
- Calvaire Saint-Pierre : 19 %
- Chemin Vert : 14 %
- Hérouville Saint-Clair : 12 %

UNE FORTE PRÉCARITÉ PARMI LES ÉTRANGERS

La part élevée de personnes étrangères dans les quartiers prioritaires est liée là-aussi à leurs ressources financières. En France, 4 pauvres sur 5 sont en effet issus de l'immigration². Au-delà des contraintes financières, les personnes étrangères s'installent également dans les QPV pour rejoindre les communautés qui se sont constituées au fil des ans. La diversité ethnique est une richesse dans les quartiers, mais elle peut être aussi un frein au « vivre-ensemble ». Au quotidien, les populations étrangères sont confrontées à des difficultés qui ne favorisent pas leur intégration : le barrage de la langue (dans les relations et les démarches administratives), les différences culturelles, la précarité financière, mais aussi la xénophobie et la discrimination en matière de formation, d'embauche, de salaires, etc. À l'école, les élèves allophones (qui ne parlent pas le français) exigent des enseignements spécifiques. L'enjeu est important car les ménages étrangers comptent beaucoup d'enfants dans les quartiers prioritaires. En 2019, 31 % de la population étrangère des QPV a ainsi moins de 15 ans, contre 16 % pour l'ensemble des habitants de Caen la mer.

2 Source : « Atlas des inégalités » - Hors-série Le Monde La Vie - Page 126 - Octobre 2023.

11 ÉCOLES PRIMAIRES DONT 8 RELEVANT DU RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

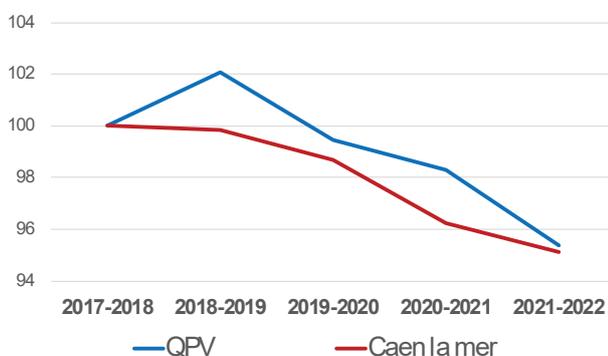
À la rentrée 2021-2022, 11 écoles primaires se situent dans un QPV de Caen la mer ou dans un rayon de 100 m au pourtour du quartier. La répartition est la suivante : 3 écoles à la Grâce de Dieu (toutes classées en REP+³), 3 à Hérouville Saint-Clair (classées en REP), 2 à la Guérinière (classées en REP), 2 au Chemin Vert et 1 à la Pierre-Heuzé. En l'espace de 4 ans, 2 écoles ont fermé à Hérouville Saint-Clair (dont 1 privée) et 1 école a ouvert à la Grâce de Dieu. Au Calvaire Saint-Pierre, l'école primaire se situe au-delà du périmètre du quartier prioritaire.

BASSE DES EFFECTIFS SCOLAIRES EN PRIMAIRE

Côté effectifs, le nombre d'élèves est en recul de 7 % sur l'ensemble des écoles entre 2019 et 2022. Tous les quartiers prioritaires perdent des élèves, les plus fortes baisses se situant à la Grâce de Dieu (- 10 % en 4 ans) et à la Guérinière (- 7 %). Le Chemin Vert est le QPV qui résiste le mieux (- 3 %). Cette diminution des effectifs est à mettre en regard avec la baisse du nombre d'enfants observée dans les QPV de Caen la mer (cf. vol. 1, chapitre Familles), les 2 quartiers les plus touchés étant précisément la Grâce de Dieu et la Guérinière.

NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES AU LIEU DE SCOLARISATION

(Indice base 100 en 2017-2018)



³ REP : Réseau d'Éducation Prioritaire / REP+ : Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé.

5 COLLÈGES DONT 4 RELEVANT DU RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Côté collèges, les QPV de Caen la mer comptent 5 établissements situés dans leur périmètre ou dans un rayon de 300 m au pourtour du quartier. La répartition est la suivante : 1 à la Grâce de Dieu (classé en REP+), 2 à Hérouville Saint-Clair (dont 1 classé en REP), 1 à la Pierre-Heuzé (classé en REP) et 1 à la Guérinière (classé en REP). Deux quartiers ne comptent pas de collège, le Calvaire Saint-Pierre et le Chemin Vert. Dans ce dernier, le collège Albert Jacquart a fermé ses portes en 2013. A Hérouville Saint-Clair, le 2ème collège est privé, le seul établissement privé situé en QPV sur Caen la mer.

QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

68 % des collégiens sont issus d'une famille défavorisée¹
Caen la mer : 30 %



16 % des élèves sont en retard en troisième² (hors Pierre-Heuzé)
Caen la mer : 7 %

71 % des élèves de troisième scolarisés dans un collège situé en QPV ont réussi leur brevet
Caen la mer : 89 %



47 % des lycéens sont scolarisés dans une filière professionnelle
Caen la mer : 25 %

66 % des jeunes de 15-24 ans sont scolarisés¹
Caen la mer : 74 %



Sources : INSEE, Recensement de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer) - Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, année scolaire 2021-2022 - Traitement AUCAME

¹ Médiane des 6 QPV de Caen la mer

² Positionnement avec les autres QPV du panel de comparaison impossible en raison du secret statistique affectant de nombreux quartiers

DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES PLUS MARQUÉES

Le nombre élevé d'établissements scolaires relevant du Réseau d'Education Prioritaire révèle les difficultés sociales des quartiers où ils se situent. Dans les collèges, 68 % des élèves sont issus d'une famille défavorisée contre 30 % sur l'ensemble de Caen la mer. L'environnement social influe sur la réussite des élèves. Hors Pierre-Heuzé⁴, 16 % des collégiens scolarisés en QPV sont en retard en troisième, la proportion étant de 7 % sur l'ensemble de la Communauté urbaine. Les difficultés scolaires se ressentent également dans le taux de réussite au brevet : en 2022, 71 % des collégiens scolarisés dans un quartier prioritaire ont obtenu l'examen contre 89 % dans l'ensemble des établissements de Caen la mer.

LA MOITIÉ DES LYCÉENS SCOLARISÉS DANS UNE FILIÈRE PROFESSIONNELLE

Les difficultés scolaires se ressentent également dans la poursuite des études au lycée. En 2022, 47 % des lycéens habitant dans un QPV suivent une filière professionnelle, contre 25 % sur l'ensemble de Caen la mer. En France, la poursuite des études dans un lycée professionnel est souvent subie et perçue comme un échec pour les élèves. Un rapport du Sénat⁵ de 2016 pointe cette connotation négative et dénonce les conséquences désastreuses pour les élèves : décrochage, absentéisme, abandon précoce. Pour les rédacteurs du rapport sénatorial, « ces établissements construisent la future France précarisée et au ban civique ». Les trajectoires scolaires des jeunes des quartiers sont donc déterminantes pour leur avenir.

⁴ Donnée non disponible.

⁵ Rapport d'information du 29 juin 2016 sur l'orientation scolaire : (<https://www.senat.fr/rap/r15-737/r15-7371.pdf>).

DONNÉES PAR QPV

LYCÉENS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2021

(En % des élèves scolarisés au lycée)

- La Grâce de Dieu : 59 %
- Chemin Vert : 47 %
- Hérouville Saint-Clair : 47 %
- La Guérinière : 46 %
- Pierre-Heuzé : 43 %
- Calvaire Saint-Pierre : 33 %

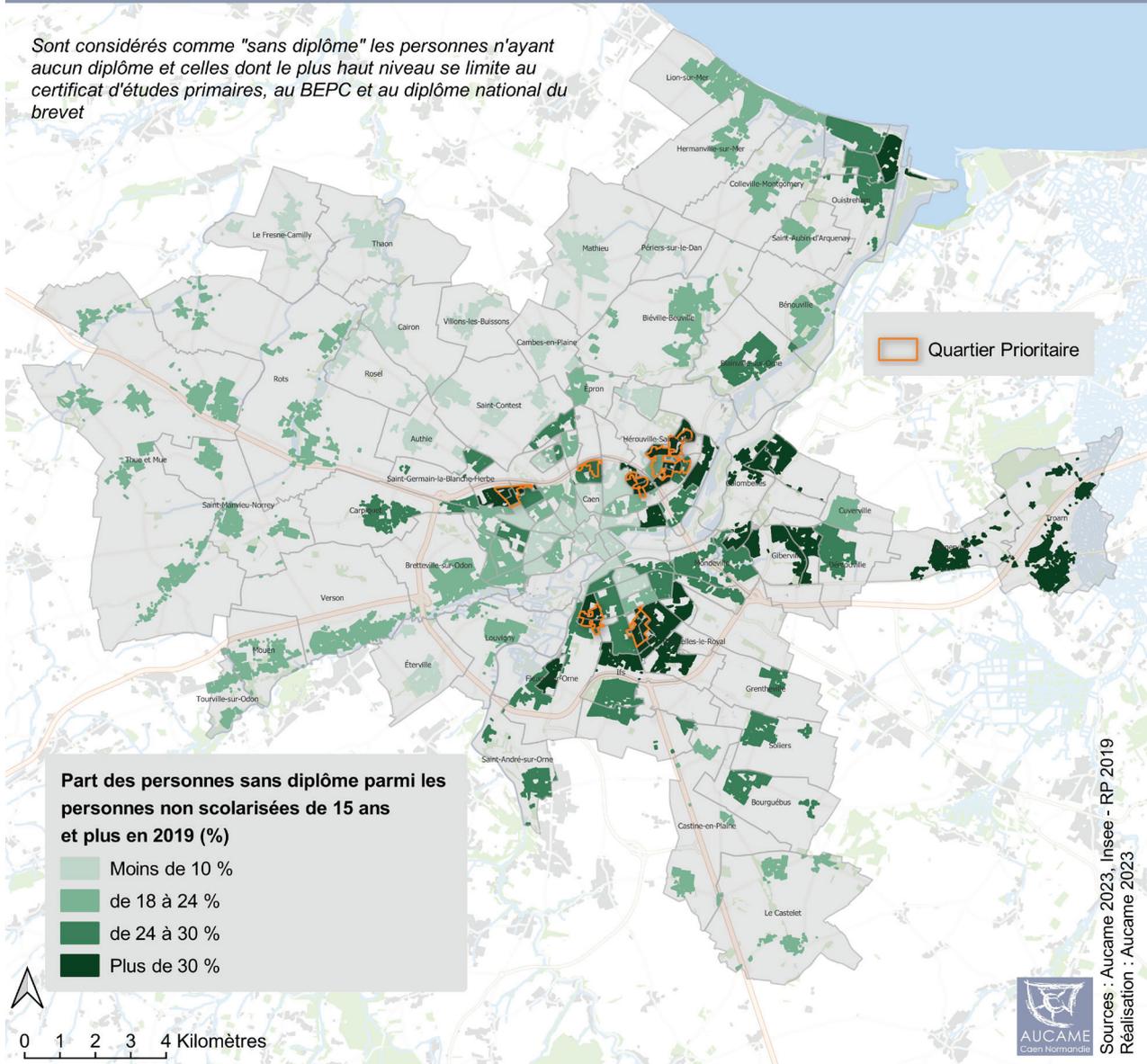
UN FORT TAUX DE SCOLARISATION DES JEUNES

Sur Caen la mer, 66 % des jeunes vivant dans un quartier prioritaire sont scolarisés entre 15 et 24 ans. Ce taux est supérieur à celui observé dans les autres QPV du panel de comparaison du fait de la forte proportion d'étudiants à Hérouville Saint-Clair et au Calvaire Saint-Clair. Au-delà de l'école, l'éducation n'est pas seulement le fait des enseignants et des équipes éducatives des établissements, mais aussi celui des familles. Or, les études sociologiques⁶ montrent que les pratiques éducatives sont moins fournies dans les familles défavorisées (moins de paroles échangées avec l'enfant, moins de jeux, moins de sorties...). Ces carences expliquent en partie le retard et l'échec scolaire parmi les élèves des quartiers prioritaires. Les enjeux d'éducation et de parentalité sont donc essentiels dans les QPV de Caen la mer.

⁶ https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-rapport_final_credoc-avril.pdf

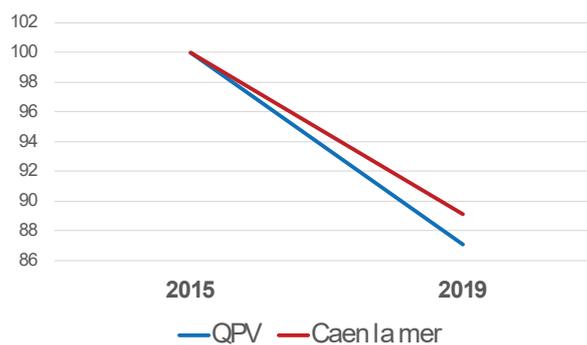
Population sans diplôme

Sont considérés comme "sans diplôme" les personnes n'ayant aucun diplôme et celles dont le plus haut niveau se limite au certificat d'études primaires, au BEPC et au diplôme national du brevet



POPULATION PEU OU PAS DIPLÔMÉE

AUCUN DIPLÔME OU SEULEMENT LE BREVET DES COLLÈGES
(Indice base 100 en 2015)



QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

44 % de la population peu ou pas diplômée¹

Caen la mer : 25 %



28 % des habitants ont un diplôme de niveau BAC ou supérieur¹

Caen la mer : 52 %



29 % de demandeurs d'emploi² de niveau de formation inférieur au CAP-BEP¹

Caen la mer : 16 %



Sources : INSEE, Recensement de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer) - Pôle Emploi 2023

Traitement AUCAME

¹ Médiane des 6 QPV de Caen la mer

² Demandeurs d'emploi de catégories ABC

UN FAIBLE NIVEAU DE DIPLÔME

Passeport pour l'emploi, le niveau de diplôme et de qualification est déterminant. Au sein de Caen la mer, les populations les moins diplômées se situent dans quartiers populaires (où se concentre l'habitat social) et les communes périurbaines modestes à l'est de l'agglomération. Du fait de l'origine sociale et des difficultés rencontrées à l'école, 44 % des habitants des QPV sont peu ou pas diplômés. La proportion n'est que de 25 % sur l'ensemble de Caen la mer.

Au fil des années, la part des jeunes qui quittent le système scolaire avec au mieux le brevet en fin de troisième est en constante diminution, d'où le recul des personnes peu ou pas diplômées au sein de la population. Un nombre important de jeunes arrive néanmoins sur le marché du travail avec un faible bagage du fait des interruptions de scolarité (sortants précoces) et des échecs aux examens.

DONNÉES PAR QPV

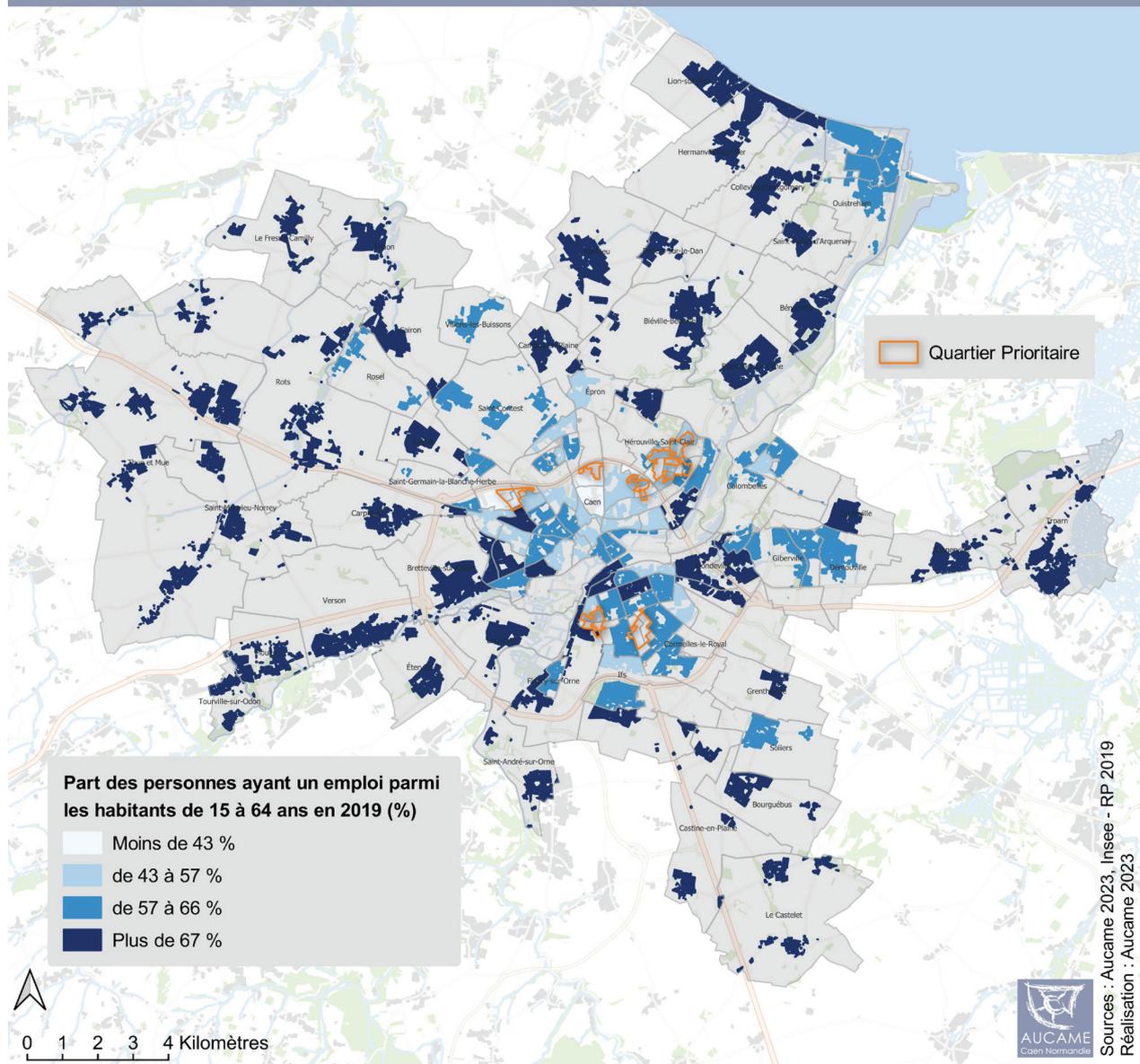
POPULATION PAS OU PEU DIPLÔMÉE EN 2019
(En % des personnes non scolarisées)

- La Guérinière : 58 %
- La Grâce de Dieu : 52 %
- Chemin Vert : 46 %
- Pierre-Heuzé : 42 %
- Hérouville Saint-Clair : 36 %
- Calvaire Saint-Pierre : 33 %

DES ACTIFS GLOBALEMENT PEU QUALIFIÉS

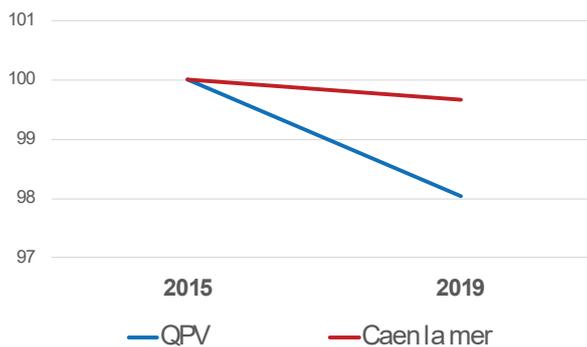
A l'embauche, les employeurs sont très attentifs au niveau de diplôme même s'il ne garantit pas les aptitudes professionnelles des personnes. Or, dans les quartiers prioritaires, 28 % des habitants seulement ont le baccalauréat ou plus, contre 52 % sur l'ensemble de Caen la mer. La part est inférieure à l'ensemble des QPV du panel de comparaison. Au regard des diplômes, le niveau de qualification des actifs semble inférieur dans les quartiers prioritaires de Caen la mer. Ce manque de formation se ressent notamment parmi les chômeurs. Ainsi, en 2023, 29 % des demandeurs d'emploi de catégories ABC inscrits à Pôle Emploi ont un niveau de diplôme inférieur au CAP-BEP, une part plus élevée que dans les autres QPV du panel de comparaison. La formation tout au long de la vie est donc un enjeu fort pour permettre aux habitants d'élever leur niveau de qualification et d'accroître leurs compétences et aptitudes professionnelles.

Taux d'emploi



TAUX D'EMPLOI

PERSONNES EN ÂGE DE TRAVAILLER OCCUPANT UN EMPLOI
(Indice base 100 en 2015)



QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

38 % des personnes en âge de travailler occupent un emploi¹

Caen la mer : 61 %



48 % des adultes de 25-54 ans travaillent¹

Caen la mer : 79 %

34 % des séniors de 55-64 ans travaillent¹

Caen la mer : 51 %



Source : INSEE, recensement de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer)

Traitement AUCAME

1 Médiane des 6 QPV de Caen la mer

UN FAIBLE TAUX D'EMPLOI

L'une des grandes difficultés des habitants des QPV est leur capacité à trouver un emploi, voire à travailler tout court. Ainsi, en 2019, 38 % seulement des habitants en âge de travailler occupent un emploi. Le taux d'emploi est plus faible que dans les autres quartiers prioritaires du panel de comparaison. Entre 25 et 54 ans, la moitié des adultes travaillent contre 79 % sur l'ensemble de Caen la mer. La situation des séniors semble particulièrement précaire dans les QPV.

En effet, entre 55 et 64 ans, 1/3 seulement des séniors sont en activité professionnelle, une part là aussi inférieure aux autres QPV du panel de comparaison. Les étrangers éprouvent aussi des difficultés à trouver du travail, notamment lorsqu'ils sont en attente de régularisation de leur situation administrative (voir vol. 1, chapitre Méthode).

DONNÉES PAR QPV

TAUX D'EMPLOI EN 2019

(En % des personnes en âge de travailler)

- Hérouville Saint-Clair : 45 %
- Pierre-Heuzé : 43 %
- La Grâce de Dieu : 38 %
- Calvaire Saint-Pierre : 37 %
- Chemin Vert : 35 %
- La Guérinière : 34 %

LES FREINS À L'EMPLOI

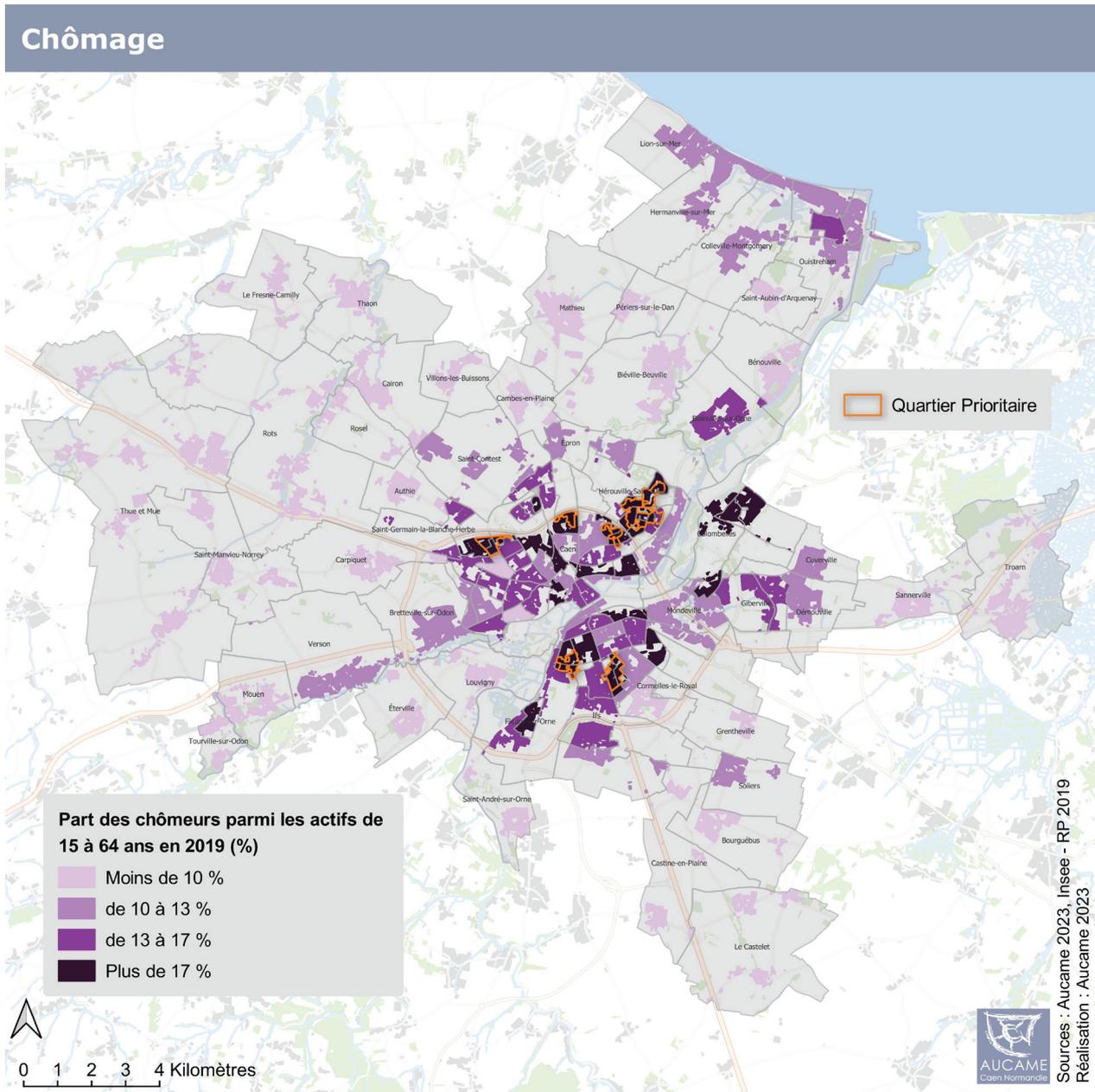
Dans une étude réalisée en 2022⁷, Pôle Emploi a identifié les freins à l'emploi. En France, parmi les demandeurs d'emploi, 35 % ont déclaré avoir un frein social à l'emploi. La principale raison est le numérique (55 % des chômeurs interrogés), signe que la dématérialisation ne simplifie pas toujours les démarches administratives, bien au contraire. Elle peut même être un facteur d'exclusion et conduire à des renoncements de droit (voir chapitre Numérique).

Les autres freins mentionnés, sachant que plusieurs difficultés pouvaient être conjointement évoquées, sont la santé (28 %), la mobilité (23 %), la précarité financière (19 %), les contraintes familiales telles que les gardes d'enfants (14 %), la maîtrise des savoirs de base (13 % dont l'illettrisme), les difficultés administratives et juridiques (8 %) et le logement (7 %).

Étonnamment, le niveau de diplôme et de qualification ne semble pas réhibitoire pour trouver un emploi, en raison sans doute de la conjoncture économique et des tensions de recrutement⁸ qui affectent 8 métiers sur 10 en 2022 (nombreuses offres d'emploi). Malgré tout, dans les QPV de Caen la mer, 62 % des habitants de 15 à 64 ans ne travaillent pas. Signe de décrochage des personnes les plus fragiles, le taux d'emploi est même en recul entre 2015 et 2019. Les chiffres récents semblent toutefois indiquer une amélioration de la situation, au profit surtout des personnes employables.

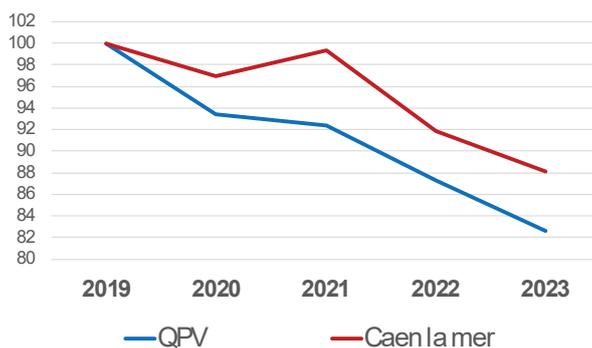
7 Infographie - « Tous mobilisés pour lever les freins à l'emploi » (France Travail - 2022).

8 <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-tensions-sur-le-marche-du-travail-en-2022>.



TAUX DE CHÔMAGE

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DEFM DE CATÉGORIE ABC INSCRITS À PÔLE EMPLOI
(Indice base 100 en 2019)



QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

33 % des actifs au chômage¹

Caen la mer : 13 %

3 900 demandeurs d'emploi de catégorie ABC

14 % de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans¹

Caen la mer : 17 %



24 % de chômeurs de longue durée¹

Caen la mer : 26 %



44 % des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA¹

Caen la mer : 24 %



Sources : INSEE, Recensement de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer) - Pôle Emploi 2023

Traitement AUCAME

¹ Médiane des 6 QPV de Caen la mer

UN FORT TAUX DE CHÔMAGE

Parmi les personnes qui ne travaillent pas, beaucoup sont à la recherche d'un emploi. En 2019, un tiers des actifs des quartiers prioritaires est au chômage, contre 13 % sur l'ensemble de Caen la mer. L'accès à l'emploi est donc plus difficile dans les quartiers prioritaires. Le taux de chômage est équivalent à celui observé dans l'ensemble des QPV du panel de comparaison.

DONNÉES PAR QPV

TAUX DE CHÔMAGE EN 2019
(En % des actifs)

- Chemin Vert : 44 %
- Calvaire Saint-Pierre : 39 %
- La Grâce de Dieu : 35 %
- Pierre-Heuzé : 32 %
- La Guérinière : 31 %
- Hérouville Saint-Clair : 28 %

Fin 2022, 3 900 demandeurs d'emploi de catégorie ABC sont inscrits à Pôle Emploi. Parmi eux, 3 sur 5 sont sans emploi (catégorie A) et 2 sur 5 exerçaient une activité réduite le mois écoulé (catégories B et C).

FORTE BAISSÉ DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Ces dernières années, le nombre de demandeurs d'emploi est en forte diminution. Entre 2019 et 2023, la baisse a été de 17 % dans les QPV, soit 800 chômeurs de moins en 4 ans. Ce recul est lié au dynamisme économique de l'agglomération caennaise.

Au niveau national, une forte croissance de l'emploi a été aussi observée au sortir du COVID, mais la conjoncture semble se stabiliser en 2023. Dans les quartiers prioritaires, la diminution du chômage profite surtout aux personnes employables, en particulier les jeunes de moins de 26 ans qui ne représentent que 14 % des demandeurs d'emploi.

Au regard des statistiques de Pôle Emploi, le chômage des jeunes semble moins marqué dans les QPV de Caen la mer que sur l'ensemble des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

Même constat pour les chômeurs de longue durée. En 2023, 24 % des demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle Emploi depuis 2 ans et plus, une part également inférieure aux autres quartiers prioritaires du panel de comparaison. La conjoncture et les actions menées par les partenaires locaux de l'emploi ont permis de réduire le nombre de chômeurs de longue durée de 23 % en 2 ans.

UNE PRÉCARISATION DES CHÔMEURS

Ces résultats favorables masquent cependant une précarisation des chômeurs qui peinent à trouver un travail. Malgré la bonne conjoncture, la part des chômeurs peu ou pas diplômés est ainsi en augmentation parmi les demandeurs d'emploi (27 % en 2023 contre 24 % en 2019). Le niveau de qualification pénalise donc localement les personnes à la recherche d'un emploi.

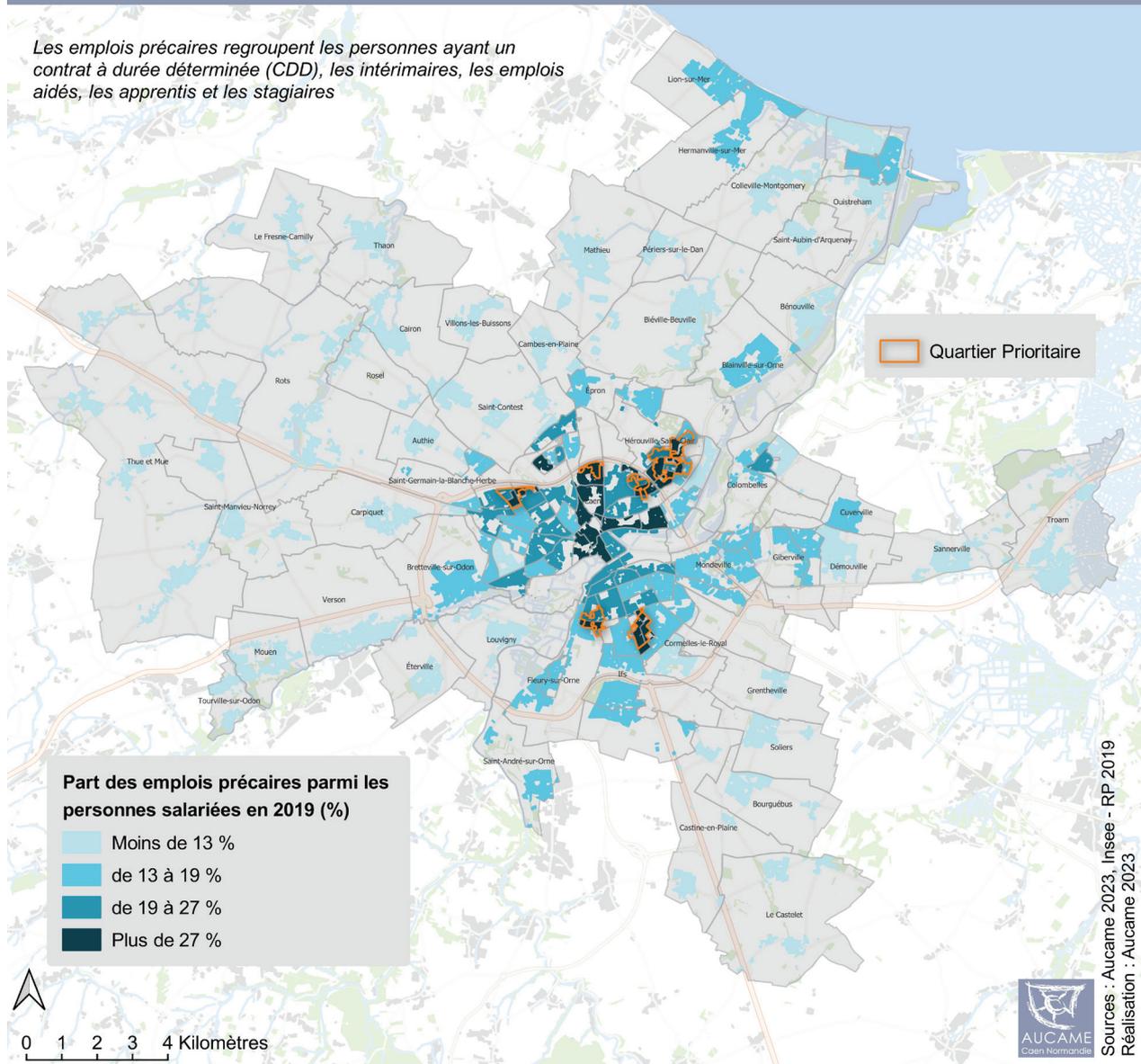
La situation est la même pour les seniors. Bien que leur nombre soit en recul (- 9 % en 4 ans), la part des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans est passée de 20 % à 23 % entre 2019 et 2023. Cette hausse dénote une difficulté des seniors à trouver (voire à conserver) un travail du fait de leur âge.

Enfin, 44 % des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi bénéficient du RSA, une part très supérieure à celle des QPV du panel de comparaison. Les nombreux chômeurs en fin de droit se trouvent ainsi dans une situation financière très précaire, un enjeu fort dans les QPV de Caen la mer.

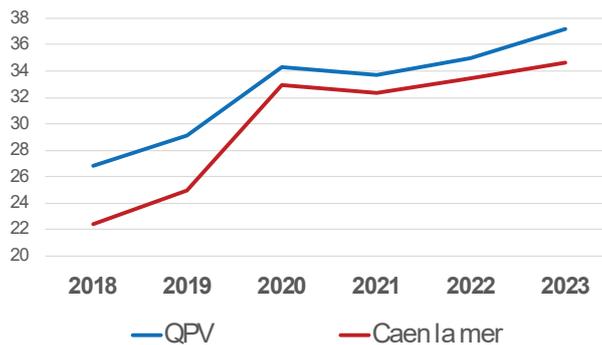


Emplois précaires

Les emplois précaires regroupent les personnes ayant un contrat à durée déterminée (CDD), les intérimaires, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires



BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ (en % des allocataires CAF)



QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

27 % des emplois occupés à durée limitée¹

Caen la mer : 10 %

30 % des emplois occupés à temps partiel¹

Caen la mer : 19 %



37 % des allocataires de la CAF perçoivent la prime d'activité

Caen la mer : 35 %

Sources : INSEE, recensement de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer) - CAF 2023

Traitement AUCAME

1 Médiane des 6 QPV de Caen la mer

UNE FORTE PRÉCARITÉ PROFESSIONNELLE

Parmi les personnes en activité professionnelle, 27 % des habitants des quartiers prioritaires occupent un emploi à durée limitée en 2019, contre 10 % sur l'ensemble de Caen la mer. Le temps partiel est également important : 30 % des actifs des QPV, contre 19 % sur l'ensemble de la Communauté urbaine. Le temps partiel est globalement plus marqué que dans les autres QPV du panel de comparaison. Ces marqueurs montrent que les habitants des quartiers sont très exposés à la précarité professionnelle. En 2023, 37 % des allocataires de la CAF habitant en QPV sur Caen la mer perçoivent la prime d'activité, un complément de ressource qui leur permet à la fois d'exercer une activité professionnelle et de soutenir leur pouvoir d'achat. En progression constante, la part élevée de bénéficiaires révèle une précarisation des emplois affectant les habitants des QPV, mais aussi l'ensemble du bassin caennais. La baisse des revenus déclarés aux impôts dans les

quartiers prioritaires subodore l'existence de travailleurs pauvres dont le nombre est évalué à 2,1 millions en France en 2022 (8 % des actifs ayant un emploi)⁹.

LES FEMMES PARTICULIÈREMENT EXPOSÉES

Dans les QPV, les femmes sont particulièrement exposées à la précarité professionnelle. Au niveau national¹⁰, les salariées des quartiers prioritaires sont plus fréquemment en CDD que les hommes (1,6 fois plus). Le temps partiel est également davantage subi par les femmes que par les hommes. En France dans les QPV, 17 % des femmes travaillant à temps partiel ou qui se retrouvent au chômage technique ou partiel aimeraient travailler davantage. Ces situations de sous-emploi ne concernent que 6 % des hommes. Les difficultés d'insertion professionnelle des femmes semblent particulièrement marquées dans les QPV de Caen la mer. En 2019, 36 % des femmes en âge de travailler occupent un emploi contre 40 % pour les hommes, une part en deçà des autres quartiers prioritaires du panel de comparaison. Côté chômage, la situation des jeunes femmes semble être également plus difficile qu'ailleurs. La question de l'insertion professionnelle des femmes est donc un enjeu fort pour les QPV de Caen la mer, en particulier pour les mamans solos qui ont la charge de leurs enfants.

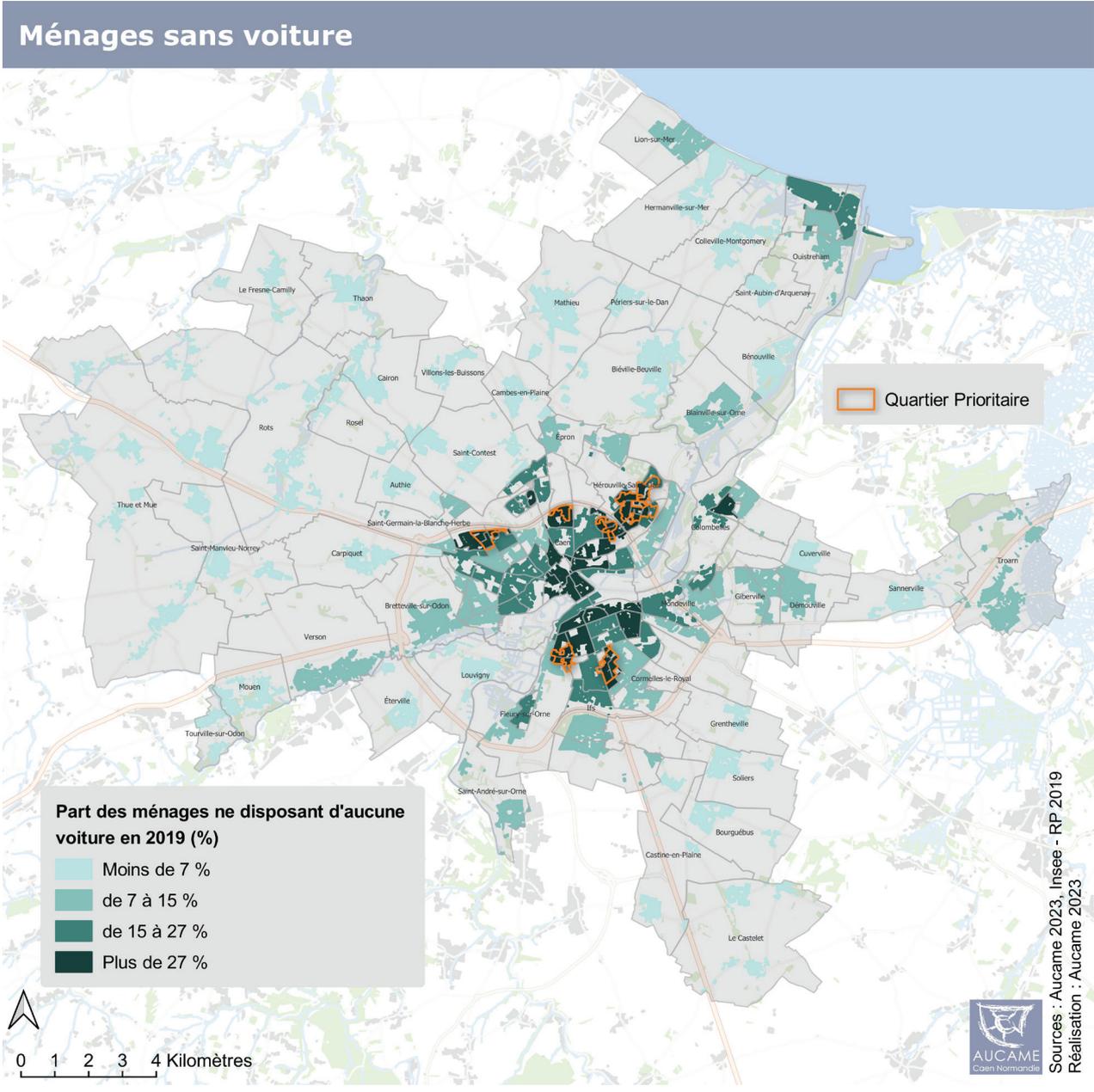
DONNÉES PAR QPV

EMPLOIS À DURÉE LIMITÉE EN 2019
(en % des actifs ayant un emploi)

- La Grâce de Dieu : 35 %
- Chemin Vert : 31 %
- La Guérinière : 28 %
- Hérouville Saint-Clair : 26 %
- Calvaire Saint-Pierre : 26 %
- Pierre-Heuzé : 22 %

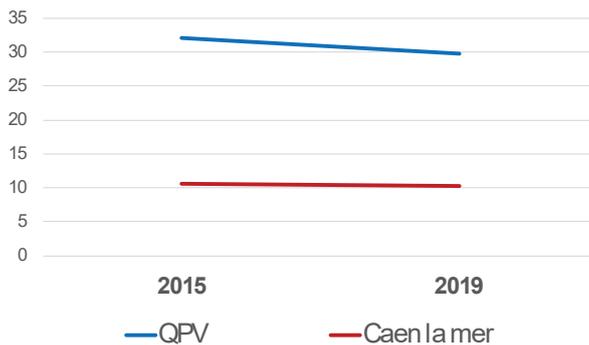
⁹ <https://www.observationsociete.fr/travail/donnees-generales-travail/la-pauvrete-travail/>

¹⁰ <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2021-egalite-06b-la-situation-des-femmes-residant-en-quartiers-prioritaires-de-la-politique>



USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN

(en % des déplacements domicile-travail)



QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

49 % de ménages sans voiture¹

Caen la mer : 20 %



56 % des habitants vont travailler en voiture¹

Caen la mer : 75 %

30 % des habitants utilisent les transports en commun pour aller travailler¹

Caen la mer : 10 %



Au niveau national, **40 %** des habitants des QPV n'ont pas de permis de conduire

France Métropolitaine : 33 %

Sources : INSEE, recensement de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer) - Institut Montaigne

Traitement AUCAME

¹ Médiane des 6 QPV de Caen la mer

UN MÉNAGE SUR DEUX SANS VOITURE

Tous âges confondus, 49 % des ménages n'ont pas de voiture, contre 20 % sur l'ensemble de Caen la mer. La part est très supérieure à celle des autres QPV du panel de comparaison.

Ce faible taux d'équipement est lié au niveau de vie des ménages qui, pour beaucoup d'entre eux, est insuffisant pour acheter et entretenir une voiture. Pour se déplacer en dehors des quartiers, les habitants doivent emprunter les transports en commun qui sur Caen la mer desservent bien les QPV. En 2024, 5 quartiers sur 6 sont desservis par le tramway. L'extension prévue du réseau devrait relier le Chemin Vert à l'été 2028. Pour se rendre au travail, 30 % des habitants utilisent ainsi les transports en commun, une part supérieure à celle observée dans les autres QPV du panel de comparaison.

Malgré la bonne desserte des quartiers, 56 % des actifs des quartiers prioritaires utilisent leur voiture pour aller travailler, les temps de déplacements étant souvent plus rapides que le bus ou le tramway. En outre, les personnes n'ont pas toujours d'autres choix que de prendre leur voiture lorsque les horaires sont décalés ou qu'aucun autre moyen de transport ne permet de se rendre sur son lieu de travail.

BOUGER, C'EST LA VIE !

Au quotidien, la mobilité est une composante essentielle de la vie des habitants. Se déplacer est nécessaire pour se rendre au travail, effectuer ses démarches administratives, accéder aux services, faire ses courses, se soigner, se détendre, aller voir sa famille et ses amis... Les motifs ne manquent pas !

Or, la mobilité n'est pas toujours facile quand les personnes n'ont pas de permis (40 % des habitants des quartiers prioritaires au niveau national) et/ou de voiture. Ils sont alors dépendants des transports en commun. Le réseau irrigue globalement bien le territoire, mais les habitants interrogés dénoncent le prix élevé des tickets de transport et les dessertes insuffisantes des pôles d'emploi (situés souvent à l'extérieur de l'agglomération) pour se rendre au travail. Par ailleurs, les cadencements et les horaires ne sont pas toujours adaptés à l'emploi du temps des salariés.



Côté vélo, les infrastructures n'existent pas vraiment dans les QPV, à la fois pour se déplacer (voies cyclables) et stationner en toute sécurité les deux-roues. Dans les grandes villes, l'essor du vélo est surtout lié aux classes aisées. Dans les quartiers prioritaires, beaucoup d'individus ne savent pas faire de vélo et encore moins rouler en ville. Si la situation n'est pas propre aux QPV, la sociologie de ces quartiers la renforce¹¹ : au quotidien, les gens modestes continuent de préférer l'automobile¹². Dans les quartiers, les contraintes de mobilité incitent à améliorer les réseaux et services de transports en commun, à promouvoir et développer les mobilités douces, mais aussi à privilégier la proximité pour limiter les déplacements des habitants et favoriser l'accès aux commerces et aux services du quotidien.



DONNÉES PAR QPV
MÉNAGES SANS VOITURE EN 2019
(en % des ménages)

- La Guérinière : 57 %
- La Grâce de Dieu : 50 %
- Calvaire Saint-Pierre : 49 %
- Chemin Vert : 49 %
- Pierre-Heuzé : 47 %
- Hérouville Saint-Clair : 38 %



¹¹ <https://villes-cyclables.org/mediacenter/uploads/a-pied-et-a-velo-dans-les-quartiers-prioritaires.pdf?version=5c59d433>

¹² <https://www.telerama.fr/sortir/le-velo-en-ville-ne-remplacera-jamais-totalement-la-voiture-7013048.php>

UNE OFFRE DE COMMERCES ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ

En Normandie, Caen constitue un pôle de commerces et de services publics et marchands à fort rayonnement. Les équipements se concentrent dans l'agglomération (notamment dans le centre-ville) et dans les zones d'activités économiques et commerciales qui égrainent l'espace périurbain et ceinturent la zone urbaine le long du périphérique. Dans les quartiers résidentiels, la densité d'équipements est moindre, mais les commerces et services assurent une fonction de proximité pour les habitants. Ils favorisent la qualité de vie et contribuent au dynamisme des quartiers. Sur Caen la mer, les QPV comptent 6 commerces de détail pour 1 000 habitants. La densité est 2 fois moins élevée que sur Caen la mer, mais l'offre existante est plus importante que celle observée dans les autres quartiers prioritaires du panel de comparaison. Le constat est le même pour les services marchands de santé, d'action sociale et d'enseignement : les QPV de Caen la mer se démarquent par leur forte densité, bien qu'elle soit 3 fois moindre que sur l'ensemble de la Communauté urbaine. Les habitants des quartiers prioritaires bénéficient ainsi d'une offre de proximité qui favorise leur vie quotidienne. Toutefois, les équipements les plus rares se situent en dehors des QPV, incitant les habitants à se déplacer pour y accéder. Côté services publics, les statistiques n'existent malheureusement pas et ne permettent donc pas d'apprécier la situation dans les quartiers prioritaires.

DONNÉES PAR QPV

COMMERCE DE DÉTAIL
ET SERVICES AUX PARTICULIERS¹ EN 2021
(pour 1 000 habitants)

- Hérouville Saint-Clair : 19
- La Grâce de Dieu : 17
- La Guérinière : 15
- Chemin Vert : 13
- Calvaire Saint-Pierre : 12
- Pierre-Heuzé : 11

¹ Activités marchandes, hors automobiles et motocycles

UNE DISPARITION PROGRESSIVE DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Si la densité de commerces et de services marchands est plus forte dans les QPV de Caen la mer que sur l'ensemble du panel de comparaison, la perception des habitants est en revanche plus nuancée. La densité d'équipements varie d'un quartier prioritaire à l'autre, l'offre existante, souvent vétuste, méritant une rénovation. Les personnes qui se sont exprimées observent une disparition progressive des services de proximité (publics et privés) et la suppression de postes dans les établissements publics qui altère la qualité des services rendus. En outre, les aides ne semblent pas toujours adaptées quand elles existent.

UN TISSU ASSOCIATIF VECTEUR DE LIEN SOCIAL ET DE VIVRE ENSEMBLE

Côté vie associative, les habitants saluent la vitalité des structures existantes qui favorisent les solidarités et l'entraide dans les quartiers. Certains ont mis en exergue la faiblesse du réseau associatif, mais cette perception est manifestement liée à une méconnaissance des activités et services proposés. Les travaux menés entre 2019 et 2021 dans le cadre de l'observatoire des solidarités territoriales ont en effet montré l'ampleur et la diversité des actions dispensées en faveur des familles dans les QPV de Caen la mer¹³. La communication sur les activités et les actions proposées constitue donc un enjeu fort pour les habitants. Au sein des associations, les bénévoles ont du mal à trouver des remplaçants. Côté services, les personnes qui se sont exprimées dans les Conseils citoyens ou lors des interviews des étudiants de l'IRTS ont déploré une offre de soins insuffisante et un accès difficile à la culture.

¹³ <https://www.aucame.fr/catalogue/observatoire-des-solidarites-territoriales/actions-familles-dans-les-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville--qpv----indicateurs-qpv-de-caen-la-mer-389.html>

QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis
des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

6 commerces de détail pour 1 000 habitants¹

(Hors automobiles et motocycles)

Caen la mer : 12



Santé, action sociale et enseignement :
4 établissements pour 1 000 habitants²

(Activités marchandes)

Caen la mer : 13



Source : INSEE, SIRENE 2021 (activités marchandes
hors agriculture)

Traitement AUCAME

¹ Médiane des 6 QPV de Caen la mer

² Valeur annuelle moyenne sur la période 2020-2021

 Google
Les images peuvent être protégées par des droits d'auteur



UNE DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Avec le déploiement des nouvelles technologies, les démarches administratives s'effectuent désormais majoritairement de façon dématérialisée. Si les démarches en lignes simplifient de nombreuses situations, elles mettent également en difficulté bon nombre d'usagers. Dans leur rapport annuel¹⁴, la défenseure des droits, Claire HEDON, et le délégué général à la médiation, Daniel AGACINSKI, en résument les effets.

La dématérialisation s'est accompagnée d'un report systématique sur l'usager de tâches et de coûts qui incombaient auparavant à l'Administration. Pour pouvoir réaliser les démarches en ligne, les usagers doivent s'équiper informatiquement, se former aux usages du numérique et en cas de difficulté trouver les solutions aux problèmes qu'ils rencontrent. La défenseure des droits constate que certains publics sont confrontés à des difficultés spécifiques, souvent persistantes, et sont parfois laissés sans solution. À titre d'exemple, 40 % des sites Internet publics ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap.

DES DÉMARCHES EN LIGNE SOUVENT DIFFICILES

Au niveau national, 28 % des personnes ont de faibles connaissances numériques et 15 % sont en situation d'illectronisme (incapacité totale à utiliser les appareils numériques et les outils numériques). Les personnes peu ou pas diplômées, les ménages modestes et les personnes âgées (particulièrement après 75 ans) sont les plus touchées.

L'ampleur de l'illectronisme est un marqueur des difficultés auxquelles est confronté un grand nombre d'usagers face à la dématérialisation des services publics. Les habitants des QPV sont particulièrement exposés. Au niveau national, 25 % des habitants n'ont pas d'ordinateur, contre 11 % France entière. La défenseure des droits constate que les personnes en situation de précarité sociale vivent très souvent les démarches dématérialisées comme un obstacle insurmontable, alors que l'accès aux droits sociaux revêt un caractère vital pour elles.

¹⁴ https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice_display&id=43653 (2022).

FRANCE ENTIÈRE

11 % de la population n'a pas d'ordinateur

QPV : 25 %

Illectronisme

28 % des habitants ont de faibles connaissances numériques¹

15 % sont en situation d'illectronisme

22 % pour les ménages modestes

42 % pour les personnes peu ou pas diplômées

62 % pour les personnes âgées de plus de 75 ans

Démarches administratives

25 % trouvent que les démarches en ligne sont trop compliquées

22 % des habitants des QPV jugent difficile de déclarer ses impôts en ligne

Unités urbaines hors QPV : 12 %

15 % des personnes âgées abandonnent les démarches en ligne face aux difficultés rencontrées

Sources : CREDOC 2019 - INSEE, enquête TIC 2021 - Pôle Emploi 2022 - Enquête CAPUNI

¹ Usage de logiciel - Recherche d'information - Résolution de problèmes - Communication

Le numérique favorise par conséquent le non-recours aux droits (qui peut dépasser les 30 % pour certaines prestations sociales d'après la CAF¹⁵). Les personnes étrangères sont particulièrement entravées du fait de la barrière de la langue. Les jeunes sont également impactés malgré leur aisance dans le maniement des outils numériques : ils rencontrent souvent plus de difficultés que le reste de la population quand ils doivent réaliser seuls des démarches administratives en ligne. Chaque usager peut rencontrer un jour un blocage incompréhensible.

¹⁵ <https://www.vie-publique.fr/en-bref/289086-prestations-sociales-queles-sont-les-causes-de-non-recours>

LE NUMÉRIQUE IMPACTE L'EXERCICE DES SERVICES PUBLICS

La dématérialisation des démarches administratives impacte l'exercice des services publics. L'accompagnement social des personnes en situation de précarité se commue souvent en une assistance numérique pour aider les personnes à régler leurs démarches en ligne. Du fait de ces difficultés, les centres sociaux assurent de plus en plus une fonction d'espaces publics numériques au service des habitants.

L'inclusion numérique est donc un enjeu majeur pour les quartiers prioritaires. La défenseure des droits observe de vraies avancées (notamment dans la diversification des modalités d'accueil du public¹⁶), mais les améliorations apportées ne suffisent ni à combler les fractures numériques, ni à assurer un égal accès à tous aux services publics. « *La dématérialisation des procédures administratives doit s'inscrire comme une offre supplémentaire et non substitutive au guichet, au courrier papier et au téléphone* ».

La défenseure des droits recommande ainsi la mise en place d'actions visant à « *aller-vers* » les publics les plus éloignés des services publics et par conséquent de l'accès aux droits.

BIBLIOTHÈQUE DE LA PIERRE-HEUZÉ - CAEN



Jeudi
30 Mai
2024

Atelier numérique

Découvrir la boîte numérique

14h30
Tout public
Sur réservation

bibliotheques.caenlamer.fr 02 14 37 29 81

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Illustration : Caen la mer

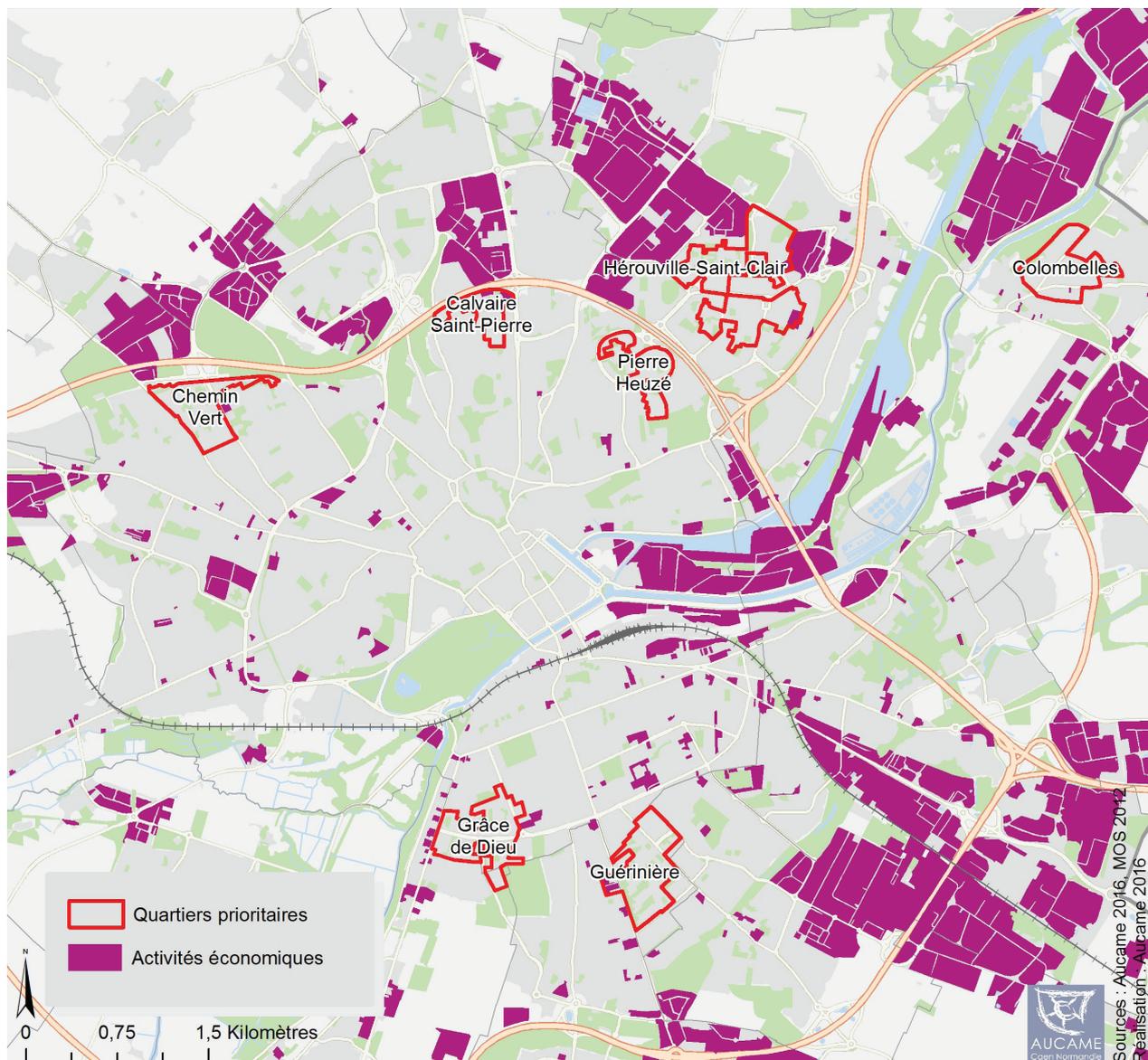


Source photo : <https://normandie-connectee.fr/e pn>

¹⁶ Physique, téléphonique et numérique

ESPACES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

(CONTOUR QPV : CONTRAT DE VILLE 2015-2023)



UNE FORTE DENSITÉ D'ÉTABLISSEMENTS

En Normandie, Caen est le deuxième bassin économique en termes d'activités et d'emploi. Sur le territoire de Caen la mer, les établissements sont implantés dans le tissu urbain (de façon diffuse ou concentrée) ou en périphérie dans des espaces dédiés aux activités économiques. Au sein du panel de comparaison, l'agglomération caennaise se démarque par la forte densité d'établissements dans les quartiers prioritaires (40 établissements pour 1 000 habitants) liée en grande partie au tissu local de commerces et de services de proximité.

Comparé aux autres QPV, une surreprésentation d'établissements est également observée au sein des quartiers prioritaires de Caen la mer dans différents secteurs comme l'industrie, la construction, les transports, l'information et la communication. Le tissu économique est composé à 86 % d'entreprises individuelles et à 14 % de PME de moins de 50 salariés. En termes d'implantation, le centre-ville d'Héroville Saint-Clair, la Guérinière et la Grâce de Dieu sont classés en Zone Franche Urbaine - Territoire Entrepreneurs (ZFU-TE), un dispositif qui permet aux entreprises de disposer d'exonérations fiscales.

QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

40 établissements pour 1 000 habitants¹

Caen la mer : 92



Le nombre d'établissements s'est accru de **38 %** en 2 ans

Caen la mer : + 15 %



41 établissements créés pour 100 existants²

Caen la mer : 18



88 % des créations d'établissements sont des micro-entrepreneurs²

Caen la mer : 62 %



Sources : INSEE, SIRENE 2019, 2020 et 2021 (activités marchandes hors agriculture)

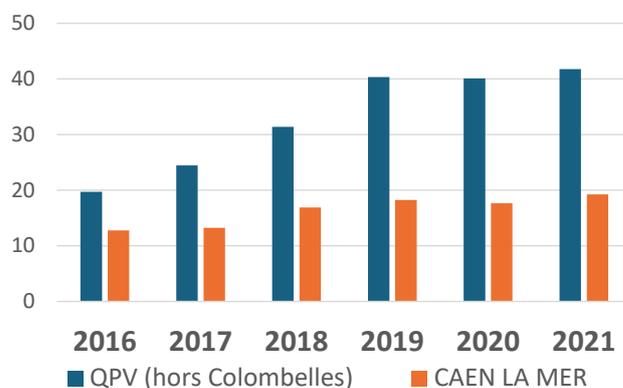
Traitement AUCAME

¹ Médiane des 6 QPV de Caen la mer

² leur annuelle moyenne sur la période 2020-2021

CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

En % des établissements actifs
(Activités marchandes hors agriculture)



UN VIVIER D'AUTO-ENTREPRENEURS

En 2 ans, le nombre d'établissements s'est accru de 38 % dans les QPV, la croissance étant de 15 % sur l'ensemble de Caen la mer. Le tissu économique fait preuve d'une grande vitalité par rapport aux autres quartiers prioritaires du panel de comparaison. Les créations d'entreprises expliquent ce dynamisme.

Entre 2019 et 2021, il s'est créé environ 40 établissements pour 100 déjà présents, un volume qui s'est fortement accru par rapport aux années précédentes. Cette dynamique est liée principalement aux auto-entrepreneurs qui représentent à eux-seuls 88 % des créations contre 62 % sur l'ensemble de Caen la mer. La proportion est supérieure à celle observée dans les autres QPV du panel de comparaison. La vitalité auto-entrepreneuriale peut apparaître comme un marqueur des difficultés sociales des quartiers, la création d'entreprise pouvant être une alternative au chômage pour les personnes qui se mettent à leur compte. Elle peut être aussi perçue comme une opportunité de dynamisation des QPV par les perspectives d'activités et d'emploi qu'elle offre si les entreprises se développent.

L'accompagnement des auto-entrepreneurs est un enjeu fort dans les quartiers prioritaires, d'autant que les travailleurs indépendants ont souvent un statut d'emploi fragile et des conditions de travail précaires.

DONNÉES PAR QPV

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS 2020-2021

(en % des établissements actifs)

- Pierre-Heuzé : 65 %
- La Guérinière : 58 %
- Chemin Vert : 51 %
- La Grâce de Dieu : 42 %
- Calvaire Saint-Pierre : 30 %
- Hérouville Saint-Clair : 30 %



DES ESPACES D'ACTIVITÉS PROCHES DES QPV

Quartiers résidentiels, les QPV sont globalement assez proches des grands espaces d'activités économiques où sont implantées les entreprises. Cette proximité est un atout potentiel pour les habitants car ils peuvent exercer et trouver un emploi près de chez eux.

En réalité, comme l'atteste le faible taux d'emploi dans les quartiers prioritaires, la porosité n'est pas si forte entre les QPV et les espaces d'activités économiques de l'agglomération. Les habitants sont en effet confrontés à plusieurs freins à l'emploi qui limitent leur capacité d'insertion professionnelle. Les barrières peuvent être physiques (césure du boulevard périphérique, distance et efficacité des réseaux de transports...), professionnelles (niveau de formation et de qualification, nature des emplois et compétences demandées...) ou socio-psychologiques (croyances limitantes). L'inadéquation emploi-qualification est particulièrement forte avec les technopoles du nord de l'agglomération.

La création de passerelles entre les quartiers prioritaires et les entreprises implantées localement constitue un enjeu fort pour le développement des QPV et l'insertion professionnelle de leurs habitants.



ENSEMBLE DES QUARTIERS PRIORITAIRES FRANÇAIS

État de santé

54 % des habitants se déclarent en bonne et très bonne santé

Unités urbaines hors QPV : 69 %

54 % des habitants en surpoids

Unités urbaines hors QPV : 44 %

Au cours des 12 derniers mois :

17 % des habitants déclarent souffrir du diabète

Unités urbaines hors QPV : 10 %

15 % des habitants déclarent souffrir d'asthme

Unités urbaines hors QPV : 9 %

11 % des habitants déclarent souffrir de dépression

Unités urbaines hors QPV : 7 %

Offre de soins

249 professionnels de santé libéraux pour 100 000 habitants

France métropolitaine : 296

31 médecins spécialistes pour 100 000 habitants

France métropolitaine : 67

Accès aux soins

Au cours des 12 derniers mois :

45 % des habitants ont recouru à un dentiste ou un orthodontiste

Unités urbaines hors QPV : 57 %

40 % des habitants ont renoncé à au moins un soin pour des raisons financières

Unités urbaines hors QPV : 26 %

Sources : DREES-IRDS, Enquête Santé et Protection Sociale EHIS-ESPS 2014 (État de santé et accès aux soins) - Institut Montaigne 2020 (offre de soins)

DES CARENCES STATISTIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ

En matière de santé, il est difficile, voire impossible, de trouver des informations concernant les habitants des quartiers prioritaires. Les données locales n'existent pas, excepté dans quelques départements qui ont mené des investigations.

Au niveau national, les statistiques sont très sporadiques et souvent anciennes. Malgré ces carences, il est toutefois possible de dresser un état des lieux de la situation sanitaire et de l'état de santé des QPV.

UNE POPULATION EN MOINS BONNE SANTÉ

Au niveau national, la moitié des habitants des quartiers prioritaires s'estime en bonne santé contre 69 % dans les unités urbaines hors QPV.

Au sein de la population, les difficultés sociales et économiques impactent directement l'état de santé des personnes les plus défavorisées. Les conditions de vie précaires accentuent en effet les risques sanitaires. En ville comme à la campagne, les inégalités de santé sont fortes entre les classes sociales.

Dans la région Grand Est, une étude¹⁷ réalisée par l'ORS en 2019 révèle une surmortalité prématurée (avant 75 ans) de 67 % dans les QPV par rapport à l'ensemble de la région, avec toutefois de fortes disparités d'un quartier à l'autre. Cet écart confirme l'état de santé dégradé des habitants vivant dans les quartiers prioritaires.

Au niveau national, l'écart d'espérance de vie entre les 5 % les plus aisés et les 5 % les plus pauvres est de 13 ans pour les hommes et de 8 ans pour les femmes¹⁸.

¹⁷ http://www.onpv.fr/uploads/media_items/anct-onpv-rapport2019.original.pdf (pages 244-245).

¹⁸ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3319895>

DES BESOINS DE SANTÉ ACCRUS

Dans les quartiers prioritaires, les besoins de santé sont particulièrement importants du fait de l'état de santé de la population. Dans les QPV, les statistiques révèlent une forte prévalence de certaines pathologies comme l'obésité, le diabète, l'asthme, les maladies cardio-vasculaires ou la dépression du fait des troubles psychiques dont souffre un grand nombre d'habitants. Marqueur d'une mauvaise alimentation, la moitié de la population est en surpoids.

S'appuyant sur des études régionales, l'Institut Montaigne¹⁹ observe des taux de maladies chroniques plus élevés et des maladies psychiatriques plus répandues dans les QPV. Les habitants sont aussi plus exposés aux comportements à risque, par manque notamment de prévention ciblée.

Une étude menée dans le Nord de la France met ainsi en exergue une surmortalité liée à l'alcool et à la cigarette dans les quartiers prioritaires. Vulnérable, la population des QPV est exposée à des risques sanitaires accrus par rapport aux autres habitants. La surmortalité observée dans les quartiers lors de la crise du COVID en est la conséquence.

UNE OFFRE DE SOINS LIMITÉE

Malgré des besoins importants, l'offre de soins est limitée, voire insuffisante, dans les quartiers prioritaires. En France, les QPV comptent 249 professionnels de santé libéraux contre 296 au niveau national. L'écart est encore plus marqué pour les médecins spécialistes, la densité de professionnels étant 2 fois moindre dans les quartiers prioritaires.

Sur Caen la mer, l'offre de soins libéraux (médecins et professions paramédicales) est limitée dans tous les QPV, excepté à la Guérinière où les exonérations fiscales ont suscité l'installation de nombreux praticiens au sein de la Zone Franche Urbaine. La création de pôles de santé et de maisons médicales est un levier pour attirer des professionnels. Tous les quartiers prioritaires de la Communauté urbaine en sont équipés, à l'exception du Calvaire Saint-Pierre.

¹⁹ <https://www.institutmontaigne.org/expressions/inegalites-de-sante-quelle-situation-dans-les-quartiers-pauvres>

UN RENONCEMENT AUX SOINS POUR DES RAISONS FINANCIÈRES

L'accès aux soins constitue un enjeu majeur pour les QPV. Le manque d'infrastructures et de professionnels de santé oblige les habitants à se déplacer pour se soigner, ce qui n'est pas toujours facile quand les personnes n'ont pas de voiture (la moitié des ménages). La desserte des équipements de santé en transports en commun est donc essentielle pour les habitants.

Au-delà de l'offre de soins, la situation précaire dans laquelle se trouvent les personnes est un frein pour se soigner. Au niveau national, 45 % des habitants des QPV ont recouru à un dentiste ou à un orthophoniste au cours des 12 derniers mois contre 57 % dans les autres quartiers urbains. Le coût des soins de santé est dissuasif pour un grand nombre d'habitants : 40 % ont même renoncé à des soins pour des raisons financières. En plein essor, les dépassements d'honoraires (45 % des médecins, avec des taux allant jusqu'à 71 % pour les gynécologues ou 66 % pour les ophtalmologistes²⁰) rendent les soins inaccessibles pour beaucoup d'habitants des QPV, d'autant qu'ils sont souvent mal couverts en termes de mutuelle.

En 2023, 33 % de la population des quartiers prioritaires de Caen la mer bénéficient de la C2S participative (ex-CMUC) contre 9 % seulement au sein de la Communauté urbaine. La proportion est supérieure aux autres QPV du panel de comparaison. Le constat est le même pour la C2S non participative (ex-ACS).

Au niveau national, 11 % des habitants des QPV ne bénéficient d'aucune mutuelle et un tiers des Français éligibles non pas demandé la CS2 gratuite²¹ par méconnaissance ou en raison de la complexité des démarches.

²⁰ <https://www.maire-info.com/acces-aux-soins-l%27ufc-que-choisir-denonce-la-generalisation-des-depassements-d%27honoraires-chez-les-specialistes-article2-28111>

²¹ <https://www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr/fichier-utilisateur/fichiers/Rapport%20annuel%20de%20la%20compl%C3%A9mentaire%20sant%C3%A9%20solidaire%20-%202022.pdf>

QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

Complémentaire Santé Solidaire

33 % des habitants des habitants bénéficient de la C2S participative (ex-CMUC)¹

Caen la mer : 9 %



9 % des habitants des habitants bénéficient de la C2S non participative (ex-ACS)¹

Caen la mer : 3 %



Personnes en situation de handicap

11 % des allocataires de la CAF perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Caen la mer : 7 %

Sources : CAF 2022 - CNAM 2023 - Traitement AUCAME

1 Médiane des 6 QPV de Caen la mer

UNE PART SIGNIFICATIVE DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans les quartiers prioritaires, les personnes en situation de handicap sont particulièrement fragilisées en raison de leur état de santé et des difficultés de leur vie quotidienne.

D'après les statistiques de la CAF, 11 % des allocataires bénéficient de l'AAH, contre 7 % sur l'ensemble de Caen la mer. La proportion est supérieure à celles des autres quartiers prioritaires du panel de comparaison. Cette surreprésentation est liée à la précarité des personnes en situation de handicap qui les pousse à s'installer dans les QPV. Avec le vieillissement de la population, de nombreuses personnes âgées vont par ailleurs se retrouver en situation de perte d'autonomie.

La prise en compte du handicap et de la dépendance constitue en soi un enjeu pour les QPV, en

particulier pour les questions d'accessibilité (aux logements, aux équipements, aux soins, aux services, à l'emploi) et d'accompagnement de la vie quotidienne.

DONNÉES PAR QPV

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
(en % des allocataires de la CAF)

- La Grâce de Dieu : 16 %
- Pierre-Heuzé : 12 %
- La Guérinière : 11 %
- Chemin Vert : 11 %
- Calvaire Saint-Pierre : 9 %
- Hérouville Saint-Clair : 8 %

LE REGARD DES HABITANTS SUR LA SANTÉ

Lors des entretiens avec les Conseils citoyens et les étudiants de l'IRTS, les habitants ont dénoncé le manque de prise en charge des personnes âgées à domicile. En matière de santé, ils ont également évoqué le mal-être actuel des personnes face à la conjoncture et les délais trop longs pour prendre des rendez-vous auprès des spécialistes. La pénurie de professionnels de santé, qui tend à s'aggraver au niveau national, altère la capacité des personnes à se soigner (retards de soins liés à une prise en charge tardive).

Autre sujet impactant la santé, celui de la précarité alimentaire. Cette thématique a fait l'objet d'un focus-group animé par l'AUCAME le 1^{er} juin 2023²². Sur fond d'inflation qui rogne le pouvoir d'achat des ménages, les habitants sont de plus en plus nombreux à solliciter l'aide alimentaire et beaucoup de personnes réduisent leur alimentation en sautant notamment des repas. Fin 2022, 16 % des français déclarent ne pas manger assez²³. La précarité alimentaire touche particulièrement les personnes à très bas revenus dont beaucoup sont en mauvaise santé et/ou souffrent d'un handicap, d'une maladie chronique ou d'une affection de longue durée (un quart des personnes en situation de précarité alimentaire en France).

22 <https://www.aucame.fr/actualites/183-focus-group-precarite-alimentaire---les-actes.html>

23 <https://www.credoc.fr/publications/en-forte-hausse-la-precarite-alimentaire-sajoute-a-dautres-fragilites>

UN FORT SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Les quartiers prioritaires ont la réputation d'être des lieux d'insécurité où il ne fait pas bon vivre, en raison notamment des tensions et des violences qui y règnent. Largement véhiculée par les médias, cette image reflète-t-elle la réalité ? Localement, il n'existe malheureusement pas de statistiques pour objectiver l'analyse. Au niveau national, en revanche, les enquêtes menées par l'INSEE et le Ministère de l'Intérieur sur le cadre

de vie et la sécurité²⁴ permettent de dresser un panorama de la délinquance dans l'ensemble des quartiers prioritaires. Ainsi, 26 % des personnes interrogées déclarent se sentir en insécurité dans les QPV, la proportion n'étant que de 10 % dans les autres quartiers. L'enquête révèle que 19 % des habitants renoncent à sortir seuls pour des raisons de sécurité. Sur Caen la mer, les habitants qui se sont exprimés via les Conseils citoyens ou lors des interviews de l'IRTS ont relaté également cette peur et anxiété du quotidien.

ENSEMBLE DES QUARTIERS PRIORITAIRES FRANÇAIS

Sentiment d'insécurité

26 % des habitants des QPV se sentent en insécurité

Hors QPV : 10 %

19 % des habitants des QPV renoncent à sortir seuls pour des raisons de sécurité

Hors QPV : 10 %

Crimes et délits subis par les habitants

67 coups et blessures volontaires pour 10 000 habitants

Unités urbaines hors QPV : 44

28 vols violents avec ou sans arme pour 10 000 habitants

Unités urbaines hors QPV : 21

Crimes et délits commis par des habitants

51 coups et blessures volontaires pour 10 000 habitants

Unités urbaines hors QPV : 25

7 vols violents avec ou sans arme pour 10 000 habitants

Unités urbaines hors QPV : 2

6 violences sexuelles pour 10 000 habitants

Unités urbaines hors QPV : 4

Source : INSEE-ONDRP-SSMSI - 2019 (sentiment d'insécurité et crimes et délits subis) - 2020 (crimes et délits commis)

DES INFRACTIONS PLUS VIOLENTES COMMISES AU SEIN DES QPV

Les statistiques sur la délinquance montrent que le nombre d'infractions par habitant est plus élevé dans les quartiers prioritaires que sur l'ensemble du territoire national.

En 2019, 67 coups et blessures pour 10 000 habitants ont été commis dans les QPV contre 44 en moyenne dans les autres quartiers urbains. Rapporté à la population, 28 vols violents avec ou sans arme pour 10 000 habitants ont été également enregistrés dans les quartiers prioritaires contre 21 dans le reste des agglomérations. A l'exception des cambriolages, une surreprésentation des crimes et délits est systématiquement observée dans les QPV, avec des violences plus marquées.

Les premières victimes sont les habitants eux-mêmes, d'où le sentiment d'insécurité éprouvé au quotidien.

PLUS DE MISES EN CAUSE PARMIS LES HABITANTS DES QPV

Côté infractions, les habitants des quartiers prioritaires sont plus souvent incriminés dans des crimes et délits.

En 2020, 51 coups et blessures pour 10 000 habitants ont été commis par des habitants des QPV, contre 25 pour ceux qui habitent en ville en dehors des quartiers. L'écart est de 7 contre 2 pour les vols violents avec ou sans arme. La surreprésentation des habitants des QPV est systématique, quelle que soit la nature du crime ou du délit, notamment les homicides et les violences sexuelles

²⁴ http://www.onpv.fr/uploads/media_items/rapport-2021-fiches-th%C3%A9matiques-v2.original.pdf (pages 50 à 53).

ou intrafamiliales. Concernant les infractions, les atteintes aux biens commises par les habitants des quartiers prioritaires ont plutôt lieu en dehors des quartiers et celles aux personnes à l'intérieur.

Au final, les QPV constituent bien des viviers d'insécurité, à la fois pour les crimes et les délits qui s'y commettent et pour les personnes mises en cause.

LE REGARD DES HABITANTS SUR LA SÉCURITÉ

Etonnamment, les questions de sécurité ont été peu évoquées par les habitants interrogés par les étudiants de l'IRTS ou par le biais des Conseils citoyens. Cette place limitée montre que l'image des quartiers à l'extérieur n'est pas forcément celle des habitants dans les quartiers.

Quelques sujets ont été néanmoins abordés, en particulier l'efficacité de la vidéosurveillance (qui réduit la délinquance dans les espaces sous le feu

des caméras) et le déficit d'éclairage la nuit qui peut nourrir dans certains endroits le sentiment d'insécurité. Les habitants regrettent le manque de présence des forces de l'ordre dans les QPV et l'inertie de la justice qui dissuade peu les délinquants (durée des procédures).

Le trafic de stupéfiants a également été évoqué, car il génère des tensions et de l'insécurité dans les espaces publics et commerciaux où les dealers vendent leurs produits illicites. Dans une étude publiée en mai 2021²⁵, l'ANCT constate ainsi qu'un tiers des habitants des QPV ont été inquiétés au cours de l'année écoulée par des groupes de délinquants dont l'origine est le trafic de drogue (13 % en dehors des QPV). Le trafic de stupéfiants a donc un impact fort sur l'insécurité dans les quartiers prioritaires.

²⁵ Guide sur la sécurité dans la politique de la ville à l'attention des élus et des acteurs locaux, ANCT, mai 2021.



LES HABITANTS CONFORTENT LE DIAGNOSTIC

S'appuyant sur des données quantitatives, le diagnostic dresse un état des lieux statistique des quartiers prioritaires de Caen la mer. Les différents indicateurs montrent une situation sociale difficile, mais comment vivent les habitants au quotidien ? Quels sont leur ressenti et leur vécu ? Les statistiques abordent-elles toutes les facettes des QPV ? Les habitants interrogés via les Conseils citoyens et par l'IRTS apportent des éléments de réponse.

D'une façon générale, les habitants partagent les grandes conclusions du diagnostic. L'analyse reflète bien la situation des QPV, mais derrière chaque habitant se cache une personne, une vie qui fait la richesse des quartiers prioritaires. Les habitants apprécient le dynamisme de la population, la solidarité et l'entraide qui règnent au quotidien. Il y a de la vie, dans les quartiers ! La diversité sous toutes ses formes est considérée comme une richesse, même si elle n'est pas toujours facile entre les habitants.

DE NOMBREUX ATOUTS

L'atelier organisé avec les Conseils citoyens le 16 mars 2023 a mis en exergue de nombreux atouts. Les QPV sont perçus comme des quartiers agréables, bien desservis, avec un cadre de vie plutôt favorable.

Les logements et les équipements font l'objet de nombreuses rénovations qui améliorent le quotidien.

Les difficultés sociales suscitent des actions spécifiques dans de nombreux domaines (classes dédoublées à l'école, Cité Educative, Cité de l'Emploi, CitésLab pour soutenir la création d'entreprises...). La densité de commerces et de services de proximité facilite la vie quotidienne. Les habitants sont animés d'une volonté positive visant à améliorer la vie et l'image des quartiers. Les initiatives sont nombreuses et suscitent des coopérations bénéfiques entre les personnes.

Les habitants identifient les quartiers prioritaires comme des espaces à fort potentiel d'avenir malgré les défis auxquels ils sont confrontés.

DES TROUS DANS LA RAQUETTE

Malgré cette vision optimiste de l'avenir, les habitants sont lucides sur la situation sociale des quartiers. Les échanges empiriques ont mis en exergue toutes les difficultés identifiées dans le diagnostic.

Quelques points spécifiques ont été évoqués comme le repli sur soi qui limite le champ du possible, l'isolement de nombreuses personnes et le peu de liens qui existent entre les voisins. Les personnes ont du mal à se côtoyer au quotidien. Le vivre ensemble semble se déliter du fait de la diversité des personnes et des évolutions sociétales à l'œuvre (usage du smartphone, réseaux sociaux...). Les habitants ont dénoncé les incivilités, les manquements à la propreté dans les espaces publics, les crottes de chiens qui souillent les espaces verts... Le manque de respect altère la vie dans les quartiers. Côté déchets, les habitants évoquent un manque de poubelles et de collectes de déchets concernant notamment les encombrants. Or, la moitié des ménages n'ayant pas de véhicule, ils ne peuvent pas se rendre à la déchetterie. Autres sujets évoqués, l'état dégradé de certaines rues (nids de poules...) et les aménagements pas toujours adaptés pour les familles et les personnes à mobilité réduite (trottoirs...).

LES JEUNES DÉSŒUVRÉS

La question de la santé mentale a été très souvent mentionnée, notamment après la crise du COVID où les effets ont été désastreux dans la population.

D'une façon générale, la précarité génère des souffrances et des troubles psychiques qui se manifestent souvent dès l'enfance et l'adolescence. L'aide à la parentalité a été également évoquée pour favoriser le lien parent-enfant et pallier les carences et difficultés éducatives des familles dans les quartiers. Elles se manifestent notamment par la présence de jeunes désœuvrés qui squattent les centres commerciaux, les halls d'immeubles et les espaces publics, en s'adonnant parfois au trafic de stupéfiants. Ils effraient les habitants, en particulier les femmes et les personnes âgées, et sont souvent soupçonnés d'être les auteurs des dégradations commises sur les équipements publics et privés.

Dans certains immeubles, certaines familles sèment le trouble dans tout le voisinage, sans qu'il soit vraiment possible d'intervenir pour mettre un terme à ces tensions. Tous ces éléments remontés par les habitants montrent que le vivre ensemble et la tranquillité publique sont au cœur de leurs préoccupations.

DES INVISIBLES HORS DES RADARS

La question des invisibles a été également évoquée. Les personnes concernées sont en effet confrontées à de graves difficultés d'insertion sociale et professionnelle liées en grande partie à leur état de vie et leur histoire personnelle.

Hors des radars, elles doivent susciter des actions spécifiques pour aller au-devant d'elles (« aller vers ») et les aider à sortir la tête de l'eau.



Photo : Mission Locale Caen la mer - www.mlbn.fr



1/ L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

- ▶ La facilitation d'accès aux droits et aux services
- ▶ La prévention et l'accès aux soins

2/ L'ÉMANCIPATION ET LA PROMOTION DES HABITANTS DES QPV

- ▶ L'accompagnement des enfants et de leurs parents à la réussite éducative en associant les leviers du sport, de la culture et des loisirs
- ▶ La levée des freins à l'emploi, à l'insertion et à la création d'entreprise

3/ DES QUARTIERS PLUS SÛRS ET PLUS TRANQUILLES

- ▶ La lutte contre l'insécurité et les incivilités
- ▶ La prévention de la délinquance

4/ DES QUARTIERS EN TRANSITIONS

- ▶ Le vivre ensemble et la mixité sociale
- ▶ L'accompagnement des transitions des quartiers

UN ENJEU TRANSVERSAL

L'ATTRACTIVITÉ ET L'IMAGE DES QUARTIERS PRIORITAIRES POLITIQUE DE LA VILLE

- ▶ La valorisation du dynamisme et du potentiel des quartiers et de leurs habitants
- ▶ Une communication sur la richesse des quartiers pour changer le regard sur les quartiers

Directeur de publication : Patrice DUNY

Réalisation : Aucame 2024

Contact : jp.briand@aucame.fr



AUCAME
Caen Normandie

Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN

Tel. : 02 31 86 94 00

email : contact@aucame.fr / site web : www.aucame.fr